



## Ma Cousine Mandine.

ROMAN PAR N. M. MATHE

Nous accusons réception d'un magnifique roman canadien, intitulé "*Ma Cousine Mandine*". Ce roman inédit est une brillante étude de nos mœurs et de nos travers.

Une jeune fille canadienne-française de campagne devient amoureuse d'un citadin ; ils se marient et vont demeurer à la ville.

La jeune femme, qui est musicienne, ne tarde pas à fréquenter les salons les plus riches et les plus fermés de la ville ; l'on fait connaissance d'un Anglais, un de ceux qui, émigrés au Canada, sont hautains et dédaigneux envers les "*colonials*" qu'ils considèrent comme des êtres absolument inférieurs à eux-mêmes et à tout ce qui n'est pas européen.

Que se passe-t-il?..... le mari devient alcoolique et morphomane ; la jeune femme devient malheureuse, un homme se tue.....

Tout cela finit par un éclat de rire, et vous serez heureux du dénouement.

C'est un grand roman dramatique, raconté d'une manière si spirituelle que l'on est plutôt porté à sourire qu'à pleurer.

Nous devons féliciter LES ÉDITIONS EDOUARD GARAND pour la publication de ce volume, qui est le meilleur de l'année.

"MA COUSINE MANDINE" forme un fort volume de 56 pages, imprimé sur deux colonnes, papier de luxe, et est bien illustré. Il est envoyé par la malle à tous ceux qui adresseront 30 sous au "ROMAN CANADIEN", 185, rue Sanguinet, Montréal.

Tous les patriotes devraient avoir ce volume.

## Une Ame d'Apôtre.

LE RÉVÉREND PÈRE ALEXIS-LOUIS MANGIN

Le Révérend Père Alexis-Louis Mangin.

M. l'abbé J.-B. Beaupré, aumônier du Juvénat du Sacré-Cœur, à Rimouski, nous adresse un exemplaire d'un opuscule intitulé *Une Ame d'Apôtre*. C'est un hommage à la mémoire du Révérend Alexis-Louis Mangin, Prêtre de Marie, fondateur de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie.

L'auteur de cet opuscule, qui fut un ami du fondateur de la Congrégation de Jésus-Marie, se défend d'avoir voulu écrire la vie du Révérend Père Mangin ; il a voulu simplement tracer "quelques traits de cette intéressante figure si éminemment sacerdotale et dont les œuvres demeurent à la plus grande gloire du cœur eucharistique de Jésus, Prêtre et Hostie."

Dans son ouvrage, l'auteur raconte plus particulièrement l'histoire de la fondation de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie et il esquisse brièvement la vie de son pieux fondateur qui est mort le 26 février 1920 et qui fut l'une des figures "Les plus belles et les plus attachantes du clergé du diocèse d'Ottawa et du clergé canadien tout entier".

L'opuscule de l'abbé Beaupré, très intéressant à lire, est précédé d'une lettre-préface signée de Mgr F.-X. Ross, V. G., aujourd'hui premier évêque du diocèse de Gaspé, qui, très éloquemment, développe l'idée sacerdotale qui a présidé à tous les écrits et à toutes les œuvres du fondateur de Jésus-Marie et qui constitue comme la ligne de conduite de toute sa vie.

D. P.

## La tragédie d'un peuple

HISTOIRE DES ACADIES

L'Histoire ne doit connaître ni amis, ni ennemis : l'Angleterre est-elle responsable de l'effroyable martyre d'un peuple innocent : les Français d'Acadie ? *M. Lauvrière*, dans un ouvrage publié récemment en France, sur les tribulations des Acadiens, des origines à nos jours, nous conte, avec la plus scrupuleuse exactitude, les débuts précaires, les crises, la catastrophe et la renaissance de ces colons français, établis depuis le seizième siècle, au delà des mers, à l'embouchure du Saint-Laurent. Un bref rappel de leur histoire précisera les étapes de ce calvaire, qu'ils ont subi en Français et en chrétiens. Dès 1504, des Bretons et des Picards pêchent sur les côtes d'Acadie ; mais c'est avec Poutrincourt que les premiers colons s'installent. Ils supportent les vexations anglaises, et même une première séparation de la mère patrie, en 1654. En 1667, le traité de Bréda les rend à la France. Mais, grâce à des gouverneurs instables, à des discordes intérieures, au manque de secours de la métropole, la colonie succombe en 1710, et malgré les efforts de Subercase, la capitale, Port-Royal, se rend. Le traité d'Utrecht consacre la perte de la plus ancienne colonie française.

Les Acadiens sont restés Français de cœur. "*Louis XIV peut bien céder les champs où nous demeurons, mais l'amour de la patrie ne change pas les traités,*" et ils refusent le serment d'allégeance à la Couronne britannique. Persécutions, tracasseries, ne leur font pas défaut. Ils seront cependant déclarés "Français neutres" par le traité d'Utrecht et par la lettre de la reine Anne. Mais les colons anglais, qui veulent à tout prix *déraciner* la "race maudite", obtiennent, en 1755, gain de cause ; le *Grand Dérangement* dispersa les dix mille Français, démembrant les familles, brûlant les villages, confisquant les biens, expédiant les habitants vers la Caroline du Sud, le Maryland ou l'Angleterre.

Actuellement, le peuple acadien connaît trois fléaux : *l'émigration*, (qui tend à disparaître, grâce aux collègues français qui viennent d'être fondés) et surtout *l'anglicisation*.

Afin que ce forfait soit à jamais ignoré, les Anglais ont eu d'ailleurs la prudence de mettre à l'ombre les archives d'Halifax et font disparaître les dossiers. A ce "vandalisme historique" ont survécu quelques documents conservés dans les archives d'Etat. La conclusion de cet ouvrage est que la méthode de colonisation anglo-saxonne ne diffère guère de la conception germanique, du culte de la force. Et si la thèse paraît hardie, ou inspirée par des sentiments trop vifs, n'oublions pas les souffrances des Acadiens français, que *M. Lauvrière* a retracées scrupuleusement d'après des documents irréfutables, avec une force et une chaleur qui font de son livre un véritable réquisitoire contre les procédés de conquête de l'Angleterre.

M. C.

Un peuple politiquement supérieur est celui qui, possédant une discipline interne très forte, n'est pas obligé, comme les peuples inférieurs, de subir la discipline externe imposée par la volonté d'un maître. Le self control et le respect des lois sont les manifestations caractéristiques de cette supériorité.

GUSTAVE LEBON.